



Au cours des 15 dernières années, pendant que les crimes contre la propriété diminuaient, les crimes contre les personnes n'ont pratiquement pas cessé d'augmenter. Plus de mille recherches ont établi un lien causal entre la téléviolence et le comportement de jeunes. L'incitation à la violence propagée par la télévision et divers véhicules culturels, tels que jeux vidéo, jouets, films vidéo, vidéoclips, musique, est devenue monnaie courante. Diverses organisations professionnelles du monde de la santé et la communauté scientifique ont publié des déclarations éloquentes à ce sujet.

Or, depuis 1987, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été réalisées pour réduire la télédiffusion de la violence auprès des jeunes. Malgré un vaste appui de la population, les démarches dirigées vers le gouvernement fédéral et auprès des diffuseurs n'ont pas donné les résultats escomptés. En décembre 1999, le quotidien La Presse publiait les résultats d'un sondage indiquant que la population était favorable à l'élimination de la violence dans les émissions de télé pour enfants (82%) et appuyait l'idée d'interdire les films violents avant 22 heures (85%).

En 1994, devant la montée du mécontentement populaire, le gouvernement canadien a invité les télédiffuseurs à s'autoréglementer. Sept ans plus tard, des chercheurs de l'Université Laval constatent que les actes de violence physique diffusés avant 21 heures ont augmenté de 432% dans les réseaux privés québécois.

De toute évidence, les campagnes de sensibilisation donnent des résultats positifs, mais éphémères, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'une réglementation claire.

Par conséquent, nous exigeons une réglementation permanente sur la téléviolence, obligeant les télédiffuseurs à coopérer avec les parents, les écoles et l'ensemble de la société aux efforts de prévention de la violence.

Nous, soussignés, réclamons du Gouvernement du Canada une réglementation

- 1. qui interdise les émissions pour enfants proposant la violence comme façon normale de résoudre les conflits ;**
- 2. qui repousse après 22 heures les films de grande violence.**

Nom (*en lettres moulées s.v.p.*)

Signature

Prière de retourner la présente par courriel à BrodeurJa@csgm.qc.ca ou à l'adresse :
Contre la téléviolence CSDM a/s Jacques Brodeur
3737, rue Sherbrooke Est, 3^{ème} Ouest, Montréal, QC, H1X 3B3

Los suscritos requerimos que el Gobierno de Canadá establezca un reglamento

- ❖ que prohíba los programas televisivos para niños que presenten la violencia como una forma normal de resolver conflictos,
- ❖ que no permita teledifundir películas que contienen fuertes escenas de violencia hasta después de las 10 p.m..

Nou mande gouvènman Canada pou fè yon lwa

- ❖ k ap entèdi pwogram televizyon pou timoun ki montre ke, sèvi ak vyolans, se yon fason nòmal pou rezoud pwoblèm,
- ❖ k ap voye apre 10 zè diswa tout film ki gen vyolans ladann.

We, the undersigned, demand that the Government of Canada enact regulatory legislation concerning the following:

- ❖ To prohibit children's programs in which violence is presented as a normal way to resolve conflicts;
- ❖ To disallow the presentation of extremely violent films before 10 p.m.

نحن الموقعون أدناه، نطلب من الحكومة الكندية وضع قانون:

- يمنع برامج الأطفال التي تقترح العنف كطريقة طبيعية لحل الخلافات.

- يؤجل عرض الأفلام العنيفة جداً إلى ما بعد الساعة العاشرة مساءً.

我们签名要求加拿大政府制定一项条例，即：

- 禁止播放那些将暴力作为解决冲突的正常途径的儿童节目，
- 将强暴力影片推迟到22点以后播出。

Chúng tôi ký tên dưới đây, chính-câu Chính-quyền Gia-Nã-dại quy.định:

- Cấm những chương-trình trong đó sử dụng bạo-lực được coi như phương-thức bình-thường để giải-quyết các xung-đột.
- Chỉ cho chiếu những phim ảnh nhiều bạo-dộng sau 22 giờ.